



## Opération de Développement Rural

**RAPPORT ANNUEL 2015**

## INTRODUCTION

La commune de Hamoir en est à son deuxième Programme Communal de Développement Rural. Celui-ci a été approuvé par le Gouvernement wallon le 7 juin 2012 pour une durée de 10 ans. Le présent rapport fait le bilan annuel de cette nouvelle Opération de Développement Rural.

Pour rappel, le premier PCDR a été approuvé le 21 novembre 1996 pour une durée de 5 ans. Outre les diverses actions et projets non subventionnés par le développement rural, quatre conventions-exécution ont été réalisées: aménagement de la place du Wez à Comblain-la-Tour, aménagement de la Maison du Piqueur à Hamoir, aménagement de la Maison de village à Filot, aménagement de la salle Les Amis Réunis à Fairon. Le décompte final d'un de ces projets étant inférieur à 10 ans, un rapport comptable pour celui-ci est présenté dans ce rapport.

En résumé, l'annexe 1 « Situation Générale de l'Opération », l'annexe 2 « Tableau détaillant l'avancement physique et financier d'un projet en phase d'exécution des travaux » et l'annexe 4 « Rapport de la Commission Locale de Développement Rural » se rapportent à la nouvelle ODR tandis que l'annexe 3 « Rapport comptable et fonctionnement d'un projet terminé » concerne l'ODR précédente. En outre, le rapport annuel de CLDR est intégré à la fin de ce rapport.

## **Introduction : réalisations du programme d'actions**

Plusieurs activités et aménagements en lien avec le programme d'actions du PCDR ont été réalisés par les services publics et/ou des citoyens :

- Plan de Cohésion Sociale avec les communes de Ferrières et Comblain-au-Pont
- Renouvellement en cours du Plan Communal de Mobilité avec les communes d'Aywaille, Sprimont et Comblain-au-Pont
- Participation au projet de GAL Ourthe-Vesdre-Amblève
- Wallonie Week-end Bienvenue en octobre (2014)
- Création en juin d'un marché hebdomadaire le mardi de 16h à 20h à Comblain-la-Tour (2014)
- Mise en place d'un soutien scolaire avec des bénévoles en collaboration avec la Teignouse
- Organisation d'ateliers "Scrabble" mensuels dans des écoles de l'entité animés par des bénévoles
- Organisation annuelle d'un week-end Sports-nature en août depuis 2014
- Organisation de balades thématiques (arbres, champignons, chasse aux trésors, etc.)
- Révision du stationnement dans le centre de Hamoir avec la création de places « 15 minutes »
- Réfection du mur et du revêtement de la rue du Ruisseau à Fairon (2014)
- Rehaussement des quais de la gare à Hamoir (2014)
- Aménagement du passage à niveau à Hamoir pour le rendre plus praticable (2014)
- Aménagement d'un accès PMR à la Maison de village de Filot (2015)
- Réserve naturelle domaniale des Rochers de Coïsse (arrêté du Gouvernement wallon du 21 mai 2015)
- Reconnaissance par la Fédération Wallonie-Bruxelles du réseau de bibliothèques « Ourthe-Amblève »
- Organisation du rassemblement des Conseils communaux des Enfants au hall omnisports (2015)
- Organisation d'apéros-concert pendant l'été (2015)
- Introduction d'un dossier en vue de créer un parking d'éco-voiturage à la gare de Hamoir (2015)
- Amélioration de la visibilité de l'Office du Tourisme (2015)

## ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

### 1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)

### 2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	1	Ajout du chaînon manquant au RAVeL 5 de l'Ourthe entre Comblain-la-Tour et Hamoir en vue d'améliorer la mobilité douce intervillages et de favoriser le développement touristique	A déterminer (étude en cours)	Direction Générale Opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques (DGO2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permis d'urbanisme octroyé</li> <li>- Les travaux sont prévus en 2016 et 2017.</li> </ul>
1	2	Aménagement d'une Maison rurale dans le parc de l'Administration communale	1.477.047,23 € TVAC (estimation novembre 2015)	Développement rural (802.845,88 €)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature de la convention-faisabilité par le Ministre le 17 janvier 2014 pour la 1<sup>ère</sup> phase.</li> <li>- Marché de service attribué en 2015 à l'association momentanée Lacasse-Monfort SPRL et Synergie Architecture.</li> <li>- L'avant-projet a été approuvé par la RW le 27 janvier 2016.</li> </ul>

1	4	Aménagement d'une voie lente sécurisée entre Filot et Hamoir et d'un espace de repos avec du parking	1.589.036,61 € (estimé)	SPW DGO Routes et bâtiments Développement rural	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décision de la CLDR et du Conseil communal de demander une convention-faisabilité DR</li> <li>- Demande de subside dans le cadre des crédits d'impulsion – dossier non retenu</li> <li>- Des contacts ont été pris avec le Cabinet du Ministre wallon des Travaux publics pour envisager un co-financement. La DGO1-51 réalise un métré pour évaluer le coût</li> </ul>
1	5	Création d'un Conseil communal des jeunes	Engagement d'une personne à mi-temps 5000 €/an en frais de fonctionnement	A déterminer	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre avec le CRECCIDE en février 2013</li> <li>- Rencontre avec la Teignouse (festifuté, etc.)</li> <li>- Organisation d'un voyage en Suisse pour les 13-16 ans des communes de Hamoir, Clavier et Ouffet (2016)</li> </ul>
1	6	Actions pour une meilleure gestion énergétique des bâtiments communaux	A déterminer	UREBA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement d'un éco-passeur au 1/12/2012</li> <li>- Projet 31 communes au soleil (étude approfondie des 5 bâtiments communaux les plus énergivores)</li> </ul>
1	7	Création de deux zones d'activités économiques, en collaboration avec la SPI, en vue de développer le secteur économique	Comblain-la-Tour : 2.350.000 € Filot : à déterminer	SPAQuE Wallonie	Zoning de Comblain-la-Tour : les travaux de dépollution du sol sont en cours.

1	8	Poursuivre la réalisation de liaisons entre les lieux de vie et améliorer la cohabitation entre les différents types d'usagers des chemins et sentiers en vue d'améliorer la mobilité douce	A déterminer	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagements de trottoirs <i>Rue des Combattants</i> et <i>Route de Xhoris</i> réalisés en 2014 (plan trottoirs)</li> <li>- Etude d'une liaison piétonne entre le quai de l'Ourthe (RAVeL) et le terrain de football de Comblain-la-Tour (crédits d'impulsion – budget extraordinaire 2016)</li> </ul>
1	9	Réalisation d'aménagements de sécurité sur la route d'Insegotte, rue Es Thier, rue de Hittin, à Werbeucommune et au Chirmont en vue d'aménager des zones 30 Km/h	221.347,72 € (estimé)	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagements réalisés à Werbeucommune, au Chirmont et rues d'Insegotte et de Godinry à Filot</li> <li>- Création de zones 30 dans le centre de Fairon, et de Filot (2014)</li> <li>- Rue Es Thier : aménagements provisoires (chicanes) pendant l'été (2014)</li> <li>- Rue de Hittin : intégration de la problématique dans l'étude d'égouttage (2015)</li> </ul>
1	10	Restaurer et mettre en valeur l'Eglise Saint-Pierre à Xhignesse, patrimoine exceptionnel de Wallonie, à des fins patrimoniales, culturelles et touristiques	228.460,10 € (phase 1)	SPW DGO4 – Département du Patrimoine – direction de la restauration	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux terminés pour la phase 1 (extérieur de l'église)</li> <li>- Réflexion en cours sur le certificat de patrimoine pour la phase 2 (2014)</li> </ul>

1	12	Actions d'information et de sensibilisation en matière d'environnement	A déterminer	SPW DGO3 – engagement d'un éco-conseiller Wallonie – subside Emball'agir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement d'un éco-conseiller</li> <li>- Engagement d'un éco-passeur</li> <li>- Journée de l'environnement</li> <li>- Journée de l'arbre</li> <li>- Création d'une cellule « Cadre de vie »</li> <li>- Collaboration avec Intradel pour les actions de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets</li> <li>- Gestion différenciée des espaces verts</li> <li>- Mise en place d'un PCDN</li> </ul>
1	13	Amélioration de la communication	A déterminer	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration du site Internet communal suite au rapport de la Région wallonne</li> <li>- Création et mises à jour régulières d'un Guide des Informations pratiques par le Conseil communal des seniors</li> <li>- Application mobile « Hamoir » (2016)</li> <li>- Page Facebook (2016)</li> </ul>

1	15	Création d'activités de loisirs et d'hébergements touristiques à proximité du hall omnisports afin de développer le tourisme dans la Commune	10.632.316,50 € (estimé)	SPW DGO3 CGT Fonds FEDER Fonds privés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre avec le CGT et la SPI en vue d'étudier les modes de subventionnement possibles. Ce projet n'a pas pu aboutir.</li> <li>- Une étude est en cours pour aménager cette zone dans une optique de convivialité en lien avec le RAVeL et le site des bains</li> </ul>
2	5	Création d'un réseau de circuits cyclotouristes afin de développer le tourisme	A déterminer	A déterminer	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de réseau cycliste à points nœuds en Ourthe-Vesdre-Amblève (CycloVA) en collaboration avec Liège Europe Métropole et le GAL OVA</li> </ul>
2	6	Mise en œuvre de Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) en vue d'y développer de l'habitat	A déterminer	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- RUE pour la ZACC du Chirmont approuvé par la Région wallonne</li> <li>- Marché de service attribué pour la désignation de l'auteur de projet</li> </ul>
2	7	Aménagement du « Quartier Nord », en lien avec la révision du Plan Communal d'Aménagement, en vue de redynamiser le centre de Hamoir	A déterminer	A déterminer	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approbation du RUE par le Conseil communal pour la ZACCi couvrant une partie de la zone</li> <li>- Abrogation du PCA par le Gouvernement wallon en novembre 2015</li> </ul>
2	8	Rénovation de la salle Talier et de ses abords	A déterminer	Fonds propres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Petits travaux (chauffage, peinture, éléments techniques de scène) réalisés en 2015-2016</li> </ul>

3	3	Mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables	A déterminer	UREBA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation d'une pompe à chaleur à l'école communale de Hamoir</li> <li>- Etude de faisabilité pour la création d'une turbine dans le biais du Néblon : avis négatif</li> </ul>
3	8	Aménagement de l'Administration communale et de son parc en vue d'améliorer les services à la population et de développer la convivialité	A déterminer	UREBA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagements de nouveaux bureaux dans l'Administration communale</li> <li>- Travaux de mise en conformité de l'électricité (2ème phase)</li> <li>- Introduction d'une candidature au Fonds Forgeur pour la rénovation de la Maison communale (non retenu)</li> <li>- Désignation d'un auteur de projet (bureau PHD) pour réaliser un espace multisports et de convivialité dans le parc – projet abandonné en raison du coût – la zone de convivialité sera développée aux abords du hall omnisports</li> </ul>
3	9	Création de logements	A déterminer		<p>Acquisition d'une propriété :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maison (ILA)</li> <li>- appartement géré par la commune</li> <li>- entrepôts à destination de l'OT</li> </ul>

### 3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
1	3	Aménagement de la Maison Biron et intégration de l'ensemble du bâtiment dans le parc Biron à aménager	1.684.164,86 € (estimé)	Développement rural  Espaces verts	Dans les 5 ans  Dans le cadre du PwDR 2007-2013 (mesure 321), un ordinateur avec imprimante a été installé à la bibliothèque
1	11	Aménagement d'une prise d'eau sur le ruisseau « de Dessus Sparmont » en vue d'améliorer la protection du ruisseau « de Monts des Prés », dit « du Blokai »	94.672,82 € (estimé)	Développement rural	Dans les 5 ans
1	14	Fairon : Réorganiser la circulation entre les différents lieux de vie au profit des modes doux en recréant l'identité du village, de la convivialité et en mettant en valeur le patrimoine	40.000 € (phase 1)	Développement rural	Dans les 5 ans
2	1	Création de logements passifs à loyers modérés dans le parc Biron	1.562.307,54 € (estimé)	Développement rural	Dans les 6 ans
2	2	Mise en valeur du patrimoine	A déterminer	A déterminer	Dans les 6 ans

2	3	Construire l'image de Comblain-la-Tour comme capitale européenne du jazz	A déterminer	A déterminer	Dans les 6 ans
2	4	Aménagements de convivialité et mise en place d'une épuration autonome groupée dans la rue du Vicinal	904.858,81 € (estimé)	Développement rural	Dans les 6 ans
2	9	Aménagement de la Place Del Cour et de ses abords dans une optique de convivialité et de mise en valeur du patrimoine	A déterminer	Développement rural Petit Patrimoine Populaire Wallon	Dans les 6 ans
3	2	Acquisition d'un terrain en vue de créer un espace de convivialité, de l'habitat et du parking à proximité de la Maison de village	A déterminer	A déterminer	Dans les 6 ans
3	1	Aménagement de l'ancien presbytère	A déterminer	A déterminer	Dans les 10 ans
3	4	Réhabilitation de l'ancienne voie de chemin de fer vicinal en vue de relier le RAVeL 5 de l'Ourthe et la Transferrusienne	A déterminer	A déterminer	Dans les 10 ans
3	5	Création d'un comité culturel	A déterminer	A déterminer	Dans les 10 ans
3	6	Création d'un atelier rural	A déterminer	Développement rural	Dans les 10 ans

3	7	Création d'une Agence de Développement Local (ADL)	A déterminer	DGO6	Dans les 10 ans
3	10	Acquisition, restauration et aménagement de bâtiments intéressants à préserver	A déterminer	A déterminer	Dans les 10 ans
3	11	Création d'un réseau de chaleur dans le centre de Hamoir	A déterminer	A déterminer	Dans les 10 ans

#### **4. Tableau des projets abandonnés**

<b>Priorité du PCDR</b>	<b>Numéro du projet</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Montant du projet à 100%</b>	<b>Pouvoir(s) subsidiant(s)</b>	<b>Raison de l'abandon</b>

#### **5. Tableau des initiatives nouvelles**

<b>Description du constat qui justifie l'initiative</b>	<b>Objectifs rencontrés du PCDR</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Montant du projet à 100%</b>	<b>Pouvoir(s) subsidiant(s)</b>	<b>Justification de l'initiative</b>

**ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX**

<b>Année de la convention-faisabilité</b>	<b>Type de programme (biffer les mentions inutiles)</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Montant du subside</b>
2014	PCDR classique <del>PwDR 2007-2008</del>	Aménagement d'une Maison rurale dans le parc de l'Administration communale	Aménager une salle de réunion, une bibliothèque et un Espace Public Numérique dans un bâtiment à restaurer	38.506,56 € (provision pour l'étude)
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				<b>Date :</b>
Désignation de l'auteur de projet :				9 mars 2015
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				4 décembre 2015
Approbation de l'avant-projet par la R.W				27 janvier 2016
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>				<b>Montant :</b>
Montant conventionné à 100%				
Montant du subside développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

**ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans)**

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2003 (ancien PCDR)	PCDR classique PDR 2000-2006 <del>Phasing out objectif 1-2000-2006</del> PwDR 2007-2008	Aménagement salle « Les amis réunis » à Fairon	Transformation de la salle les amis réunis en maison de village	647.884.30€	12/02/2010

<b>Etat du patrimoine :</b>					
<b>Le bien est-il toujours propriété communale ?</b>				<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
<b>Le bien est-il loué ?</b>				<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.</b>					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine		Type	Montant annuel		
Charges liées à l'exploitation du patrimoine		Type	Montant annuel		
Bénéfices = recettes moins charges			Montant annuel		
Réaffectation des bénéfices					

<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien</b>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Les locaux sont utilisés pour les activités suivantes : atelier théâtre, atelier cirque, espace jeune, jeu de cartes (commission des aînés), repas et garderie de l'école, tennis de table, cours de cuisine, repas-spectacle et réunion des différentes associations locales (comité de St Nicolas, comité scolaire, club du tennis de table, patro, etc.). En outre, les locaux sont mis à la disposition de la population pour des repas et des fêtes familiaux (communion, mariage, enterrement, etc.).
Impact des activités sur emploi	Engagement de personnel d'entretien

#### ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le rapport annuel de la CLDR est joint à ce rapport.

<b>Année de l'installation de la CLDR</b>	<b>Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur</b>	<b>Dernière date de la modification de composition de la CLDR</b>	<b>Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur</b>
2008	2008	Nouvelle composition approuvée par le Conseil communal le 23 décembre 2013	24/01/2014
<b>Date des réunions durant l'année écoulée</b>	3 février 2015	<b>Nombre de présents</b>	20 participants
	30 mars 2015		16 participants
	23 avril 2015		16 participants
	16 septembre 2015		15 participants
	25 novembre 2015		18 participants
	22 décembre 2015		17 participants

<b>Réflexion sur l'opération de développement rural</b>	
	<p>Une CCATM a été créée en 2014 et il a été décidé de fusionner la CLDR avec cette nouvelle commission ; les compétences de la CLDR sont ainsi étendues. Une synthèse des dossiers traités lors des six réunions organisées en 2015 est présentée ci-dessous. Le rapport de la CLDR joint en annexe présente le détail des réunions et des initiatives de la CCATM-CLDR.</p> <p>En 2015, les membres ont traité les dossiers suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche-projet 1.2 « Maison rurale » : les membres ont été associés à l'élaboration de l'avant-projet. L'avant-projet et l'avant-projet actualisé ont été approuvés par les membres.</li> <li>- Fiche-projet 1.4 « Voie lente entre Hamoir et Filot » : information sur le dossier introduit dans le cadre des crédits d'impulsion et des contacts pris avec le Cabinet du Ministre wallon des Travaux publics</li> <li>- Fiche-projet 2.7 « Aménagement du Quartier Nord » : information sur l'abrogation du PCA et sur l'appel à manifestation « quartiers nouveaux »</li> <li>- Fiche-projet 1.7 « zones d'activités économiques » : information sur l'état d'avancement de la dépollution du zoning à Comblain-la-Tour</li> <li>- Dossiers de mobilité : actualisation du Plan intercommunal de Mobilité, parking d'éco-voiturage à la gare de Hamoir, aménagement d'un sentier à Comblain-la-Tour, état d'avancement du RAVeL de l'Ourthe (fiche 1.1), limitation de vitesse, etc.</li> <li>- Remise d'avis sur des permis d'urbanisme</li> <li>- Remise d'avis sur des projets de lotissement (Filot, ZACC du Chirmont, etc.)</li> <li>- Informations sur le projet de GAL Ourthe-Vesdre-Amblève</li> <li>- Information sur l'élaboration du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)</li> </ul> <p>En matière d'initiatives, les membres de la Commission ont mis en place un Groupe de Travail « PwDR 2007-2013 » pour répondre à l'appel à projet de la mesure 321. En outre, sur proposition des membres de la commission, le Président de la CCATM-CLDR a rédigé un courrier au TEC concernant un problème de mobilité scolaire (correspondance de bus venant d'Ouffet et de Ferrières) suite à un emplacement d'arrêt de bus inadéquatement installé. Lors de la réunion de décembre 2015, il a été convenu de mener en 2016 une action de sensibilisation de la population au respect des emplacements de stationnement pour les personnes handicapées.</p>
<b>Propositions de projets à entreprendre</b>	
<b>Numéro fiche-projet</b>	1.4
<b>Intitulé du projet</b>	Aménagement d'une voie lente sécurisée entre Filot et Hamoir et d'un espace de repos avec du parking
<b>Priorité du projet</b>	
<b>Calendrier d'exécution</b>	Réunion de coordination en 2016

**ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS**

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an (2016)	1.1	Ajout du chaînon manquant au RAVeL 5 de l'Ourthe entre Comblain-la-Tour et Hamoir en vue d'améliorer la mobilité douce intervillages et de favoriser le développement touristique	A déterminer (étude en cours)	DGO2	100 %
	1.2	Aménagement d'une Maison rurale dans le parc de l'Administration communale	1.477.047,23 € TVAC (estimation novembre 2015)	DGO3 - développement rural	80 % pour la 1 <sup>ère</sup> tranche – 50 % pour la deuxième tranche
	1.4	Aménagement d'une voie lente sécurisée entre Filot et Hamoir et d'un espace de repos avec du parking	1.589.036,61 € (estimé)	SPW DGO Routes et bâtiments ou DGO3 - direction du développement rural	- SPW DGO Routes et bâtiments : 100 % de la liaison - Développement rural 60 % des espaces publics - Commune 40 % des espaces publics <b>ou</b> - Développement rural (80 %)
	1.6	Actions pour une meilleure gestion énergétique des bâtiments communaux	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	2.6	Mise en œuvre de ZACC en vue d'y développer de l'habitat	A déterminer	A déterminer	A déterminer

	1.7	Création de deux zones d'activités économiques, en collaboration avec la SPI, en vue de développer le secteur économique	Comblain-la-Tour : 2.350.000 € Pilot : à déterminer	Wallonie	Comblain-la-Tour : - Wallonie : 100 % de l'assainissement du site et 80 % des infrastructures et de la reconnaissance de zone - Commune : 20 % des infrastructures et de la reconnaissance de zone
Année rapport annuel + 2 ans (2017)	1.15	Création d'activités de loisirs et d'hébergements touristiques à proximité du hall omnisports afin de développer le tourisme dans la Commune	A déterminer	A déterminer	A déterminer
Année rapport annuel + 3 ans (2018)	2.7	Aménagement du « Quartier nord » en lien avec la révision du Plan Communal d'Aménagement, en vue de redynamiser le centre de Hamoir	A déterminer	Wallonie	A déterminer





## **Rapport de la Commission Locale de Développement Rural<sup>1</sup>**

**2015**

---

<sup>1</sup> Ce rapport est établi conformément au décret du 11 avril 2014 (article 9).



## 1. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Décision du Conseil communal de mener une ODR	22 février 2007
Approbation du PCDR par la CLDR	24 novembre 2011
Approbation du PCDR par le Conseil communal	15 décembre 2011
Présentation en CRAT	1er février 2012
Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon	7 juin 2012
Durée de validité du PCDR	10 ans (2022)
Convention en cours :	
- Convention-faisabilité Maison rurale à Hamoir	17 janvier 2014

## 2. Les réunions de la CCATM-CLDR en 2015

La CCATM-CLDR a été approuvée par les autorités régionales le 24 janvier 2014. Elle s'est réunie à six reprises en 2015.

Les PV des réunions sont annexés à ce rapport.

### ***CCATM-CLDR du 3 février 2015***

Le rapport annuel de l'Opération de Développement Rural 2014 a été présenté et approuvé par les membres. La présentation de ce rapport a permis de faire un bilan des différents projets en cours (Maison rurale, RAVeL, PCDN, Zoning de la SPI, égouttage, etc.). Les membres ont également été informés du projet de GAL Ourthe-Vesdre-Ambève et du projet d'urbanisation dit « Quartier Es Thier ». Suite à la présentation de l'appel à projet PwDR 2007-2013 (mesure 321), les membres décident de créer un Groupe de Travail pour rédiger des dossiers de candidature pour cet appel. Les membres décident également d'interpeller le TEC concernant une correspondance de bus vers Saint-Roch.

### ***CCATM-CLDR du 30 mars 2015***

L'auteur de projet est venu présenter différentes variantes pour l'aménagement de la Maison rurale. Les membres ont eu l'opportunité de s'exprimer sur les aménagements les plus adéquats ce qui a permis à l'auteur de projet de finaliser l'avant-projet. Les membres de la CLDR ont également été informés de l'évolution de plusieurs dossiers : renouvellement du PiCM, dossier « crédits d'impulsion » pour la voie lente entre Hamoir et Filot, lettre au TEC pour le déplacement d'un arrêt de bus, parking d'éco-voiturage à la gare de Hamoir, zoning à Comblain-la-Tour, projet de lotissement à Filot, etc.

### ***CCATM-CLDR du 23 avril 2015***

L'auteur de projet a présenté l'avant-projet de la Maison rurale et celui-ci a été approuvé par les membres de la commission. Les membres ont remis un avis sur un avant-projet de

transformation et d'extension d'une habitation unifamiliale à Comblain-la-Tour. Ils ont également été tenu informés de la réponse favorable du TEC à la demande concernant un arrêt de bus, d'un subside octroyé pour aménager un accès internet (PC, imprimante, bureau et chaise) à la bibliothèque de la Maison Biron dans le cadre du PwDR 2007-2013, des contacts pris pour la mise en place d'un parking d'éco-voiturage à la gare de Hamoir, etc.

### ***CCATM-CLDR du 16 septembre 2015***

Les membres ont été invités à remettre un avis sur deux avant-projets de lotissement : lotissement à Filot et mise en œuvre de la ZACC au Chirmont. L'avant-projet actualisé de la Maison rurale a été présenté et approuvé. Les membres ont été consultés sur un projet de déplacement de la limitation 70 km/h sur la route entre Hamoir et Fairon et le placement d'un boîtier radar sur le territoire communal. Les membres ont été informés de l'état d'avancement des discussions pour la liaison lente entre Hamoir et Filot, de la procédure pour la mise en œuvre d'un PCDN, du RAVeL, de l'actualisation du PiCM, de l'aménagement d'un sentier à Comblain-la-Tour, etc.

### ***CCATM-CLDR du 25 novembre 2015***

L'état d'avancement de différents dossier a été présenté aux membres de la commission : mise en œuvre de la ZACC au Chirmont, abrogation du PCA « Quartier nord », lotissement à Filot, PCDN, dépollution du sol au zoning de Comblain-la-Tour, parking d'éco-voiturage à la gare de Hamoir, PiCM, changement de la limitation de vitesse dans la traversée de Fairon, GAL OVA, etc. Une information sur l'appel à manifestation d'intérêt pour les « quartiers nouveaux » a été présentée ; il est convenu que la commune se renseigne pour voir si l'aménagement du quartier nord (fiche 2.7) pourrait obtenir un accompagnement dans ce cadre.

### ***CCATM-CLDR du 22 décembre 2015***

Les membres ont été informés de l'état d'avancement des dossiers suivants : PiCM, RAVeL, voie lente entre Hamoir et Filot, PCDN, lotissement à Filot, ZACC du Chirmont, dépollution du zoning à Comblain-la-Tour, GAL OVA, etc. Le projet d'aménagement d'un sentier à Comblain-la-Tour près du terrain de football dans le cadre des crédits d'impulsion a été présenté ; il s'agit d'un projet du programme d'action du PCDR. Ils ont également été invités à remettre un avis sur un avant-projet de construction d'un hall de stockage et de bureaux à Hamoir. Un membre a proposé que la commission réfléchisse à des actions de sensibilisation de la population au respect des emplacements de parking pour les personnes handicapées.

## **3. Initiatives de la CLDR**

Sur proposition des membres de la commission, le Président de la CCATM-CLDR a rédigé un courrier au TEC concernant le déplacement d'un arrêt de bus pour résoudre un problème de mobilité scolaire (correspondance de bus venant d'Ouffet et de Ferrières) suite à un emplacement d'arrêt de bus inadéquatement installé. Le TEC a répondu favorablement à la demande en proposant l'adaptation d'une correspondance entre deux bus à Ouffet.

Un Groupe de Travail a été mis en place en février 2015 pour répondre à l'appel à projet du PwDR 2007-2013 (mesure 321). Le GT a réfléchi à quatre projets (Maison Biron, Taxi communal, panneau d'affichage et remédiation scolaire). Il a été convenu d'introduire deux dossiers (accessibilité PMR et accès Internet à la Maison Biron et installation de panneaux d'affichage numérique dans la commune) dont un a abouti en partie (accès Internet à la bibliothèque de la Maison Biron).

En outre, plusieurs membres de la commission ont participé aux réunions organisées dans le cadre du projet de GAL Ourthe-Vesdre-Amblève.

#### **4. Etat d'avancement des projets en convention**

A ce jour, la Commune bénéficie d'une Convention-faisabilité pour la fiche 1.2 relative à l'aménagement d'une Maison rurale dans le parc de l'Administration communale. L'accord de principe a été transmis à la Commune en août 2013. Le projet de convention-faisabilité a été approuvé par le Conseil communal le 21 octobre 2013 et la Convention signée par le Ministre le 17 janvier 2014. Un jury a été mis en place afin de remettre un avis sur les différents dossiers de candidatures. Parmi les 9 candidatures reçues, cinq ont été retenues. Seuls 3 bureaux d'étude ont remis une offre. Le marché a été attribué début 2015 à l'association momentanée Lacasse-Monfort SPRL et Synergie Architecture. La réunion du comité d'accompagnement avant-projet a été organisée le 25 juin 2015. Suite à cette réunion, des compléments d'information ont été transmis en novembre 2015. L'avant-projet a été approuvé par l'administration régionale le 27 janvier 2016.

#### **5. Perspectives pour 2016**

Les membres suivront l'évolution du dossier de la Maison rurale et seront associés aux démarches de demande de convention-faisabilité pour la fiche 1.4 concernant la liaison sécurisée entre Hamoir et Filot. En outre, ils seront consultés sur les demandes de permis d'urbanisme et les projets de lotissements.

Il est d'ores et déjà prévu de mener une action de sensibilisation de la population pour le respect des emplacements de stationnement pour les personnes handicapées.



<b>Mandataires communaux</b>			
Effectifs		Suppléants	
<b>P</b>	Marie-Noëlle MINGUET	<b>P</b>	Suzanne BISSOT
<b>P</b>	Jean-Luc PIROTON	<b>P</b>	Jean-Claude PONCELET
<b>P</b>	Oscar DALEM	<b>P</b>	Loïc JACOB
<b>Citoyens membres</b>			
Président : Claude KRIESCHER : <b>P</b>			
Effectifs		Suppléants	
<b>A</b>	Jean-Marie PETERS		
<b>P</b>	Daniel THONON	<b>P</b>	Alain REMOUCHAMPS
<b>P</b>	Steven VAN ERPS		
<b>P</b>	Vincent LOBET		
<b>P</b>	Rémi NUYS	<b>P</b>	Pierre SILVESTRE
<b>A</b>	Julie ONG	<b>P</b>	Gontrant FRAITURE
<b>P</b>	Guy THEATE	<b>P</b>	André QUOILIN
<b>P</b>	Michel HAMTIAUX	<b>A</b>	Fédéric LECARTE
<b>A</b>	Magali LABE		
<b>Autres</b>			
<b>P</b>	Mike Minet		
<b>P</b>	Michel LEGROS		
<b>P</b>	Marie-Françoise GILIS		
<b>E</b>	Patrick LECERF		
<b>E</b>	Bernadette FRANCK		

## Ordre du jour :

1. Approbation du P.V. de la réunion du 23.12.2014.
2. Approbation du rapport annuel de l'opération de Développement Rural
3. Projet du GAL en Ourthe-Vesdre-Amblève
4. Information sur le projet communal d'urbanisation dit « Quartier – Es Thier » via un appel à partenaire.

La réunion débute à 19h30.

### **1. Approbation du PV de la réunion du 23 décembre 2014**

Le PV est approuvé sans remarques.

### **2. Approbation du rapport annuel de l'Opération de Développement Rural**

La présentation du rapport annuel 2014 de l'Opération de Développement Rural (O.D.R) est faite par Madame Marie-Françoise Gilis du GREOA

Quelques rappels sont faits quant à l'historique de ce plan de l' O.D.R, s'ensuit une présentation de la réalisation du programme d'action 2014 ainsi que des activités et aménagements réalisés par les services publics et/ou des citoyens et qui étaient en lien direct avec le programme d'action du PCDR ;

Un accent plus particulier dans l'exposé a été mis sur la mise en place du projet de maison rurale, ainsi que sur l'étude de faisabilité du PCDR-Nature ;

La liaison du Ravel Hamoir->Durbuy a également été évoquée ;

La Commission après présentation a donc décidé d'approuver ce rapport 2014.

### **3. Projet du GAL en Ourthe-Vesdre-Amblève**

La Commission est informée de l'état d'avancement du dossier GAL OVA, et plus spécifiquement de la fiche N° 1 présentant le projet Sport – Aventure qui est soutenu par notre commune, et pour lequel Monsieur Steven Van Erps nous fait une présentation succincte. L'ensemble des fiches projets sont également présentées par le GREOA qui a coordonné l'ensemble des réunions spécifiques à ce GAL.

### **4. Information sur le projet communal d'urbanisation dit « Quartier – Es Thier » via appel à partenaire**

Michel Legros bourgmestre ff et Patrick Lecerf nous présentent ce projet de développement d'un quartier de logements spécifiques sur le quartier « Es Thier », ce projet a pour but de promouvoir un partenariat privé/public pour réaliser un nouveau quartier d'habitations selon un cahier des charges bien spécifique pour l'aménagement de 10-12 villas de standing. Appel sera fait à la Cellule architecture Wallonie Bruxelles pour nous aider dans ce projet.

Le point est également fait sur l'ensemble des projets de lotissements en cours ou à venir, dont notamment le lotissement « Chirmont », les projets Route de Xhignesse et de Filot ainsi que le projet Valeco pour lequel la commune a requis la réalisation de trottoirs.

### **5. Divers**

Appel à projet PWDR, Michel Legros bourgmestre ff fait part d'un appel concernant des projets d'équipements de services en milieu rural pour lequel les candidatures doivent être rentrées pour le 28 février courant, un groupe de travail est constitué pour établir diverses propositions.

Point sur le projet du Ravel – comité d'acquisition doit passer les conventions

Point sur le dossier SPI+ à Comblain-La-Tour, rencontre avec la SPAQUE.

Point sur le projet d'égouttages du quartier de Werbeucommune.

Problèmes du respect des zones de parking autorisées pour les MobileHome, ces derniers ont tendances à utiliser certains emplacements PMR. Comment y remédier ?

Problème quant au trajet du Bus venant d'Ouffet dans sa connexion entre Hamoir et Fairon, Comblain-la tour, ainsi que des correspondances avec le bus venant de St Roch (que l'arrêt de Rennes soit déplacé pour permettre aux bus de s'arrêter pour prendre en charge les écoliers en provenance de St Roch; ou proposer que le trajet soit modifié et que le bus fasse un crochet vers la rue G Delcour et revienne sur ses pas vers fairon et CLT, offrant ainsi la possibilité supplémentaire de desservir les élèves d'Ouffet vers Hamoir centre), la commune et la CCATM s'engagent à ré-interpeller le TEC Warzée à ce sujet.

La réunion se termine à 22h30.

Claude Kriescher,

Mike Minet,

Président

Secrétaire





C.C.A.T.M. - Séance du  
30.03.2015

<b>Mandataires communaux</b>			
Effectifs		Suppléants	
<b>P</b>	Marie-Noëlle MINGUET	<b>P</b>	Suzanne BISSOT
<b>A</b>	Jean-Luc PIROTON	<b>P</b>	Jean-Claude PONCELET
<b>P</b>	Oscar DALEM	<b>P</b>	Loïc JACOB
<b>Citoyens membres</b>			
Président : Claude KRIESCHER : <b>P</b>			
Effectifs		Suppléants	
<b>E</b>	Jean-Marie PETERS		
<b>P</b>	Daniel THONON	<b>P</b>	Alain REMOUCHAMPS
<b>P</b>	Steven VAN ERPS		
<b>A</b>	Vincent LOBET		
<b>P</b>	Rémi NUYS	<b>E</b>	Pierre SILVESTRE
<b>P</b>	Julie ONG	<b>A</b>	Gontrant FRAITURE
<b>P</b>	Guy THEATE	<b>P</b>	André QUOILIN
<b>E</b>	Michel HAMTIAUX	<b>E</b>	Fédéric LECARTE
<b>A</b>	Magali LABE		
<b>Autres</b>			
<b>E</b>	Mike Minet		
<b>P</b>	Michel LEGROS		
<b>P</b>	Marie-Françoise GILIS		
<b>P</b>	Patrick LECERF		
<b>E</b>	Bernadette FRANCK		

## Ordre du jour :

En introduction de la réunion, il est proposé d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour concernant les crédits d'impulsion. Le Président de la commission informe également les membres qu'en raison d'une surcharge de travail à l'administration, le PV de la précédente réunion n'a pas pu être envoyé préalablement à la réunion ; ce point est reporté à la prochaine séance.

1. Présentation par l'auteur de projet désigné par le Collège communal de l'avant-projet de Maison rurale
2. Dossier « Crédits d'impulsion » - Information
3. Divers

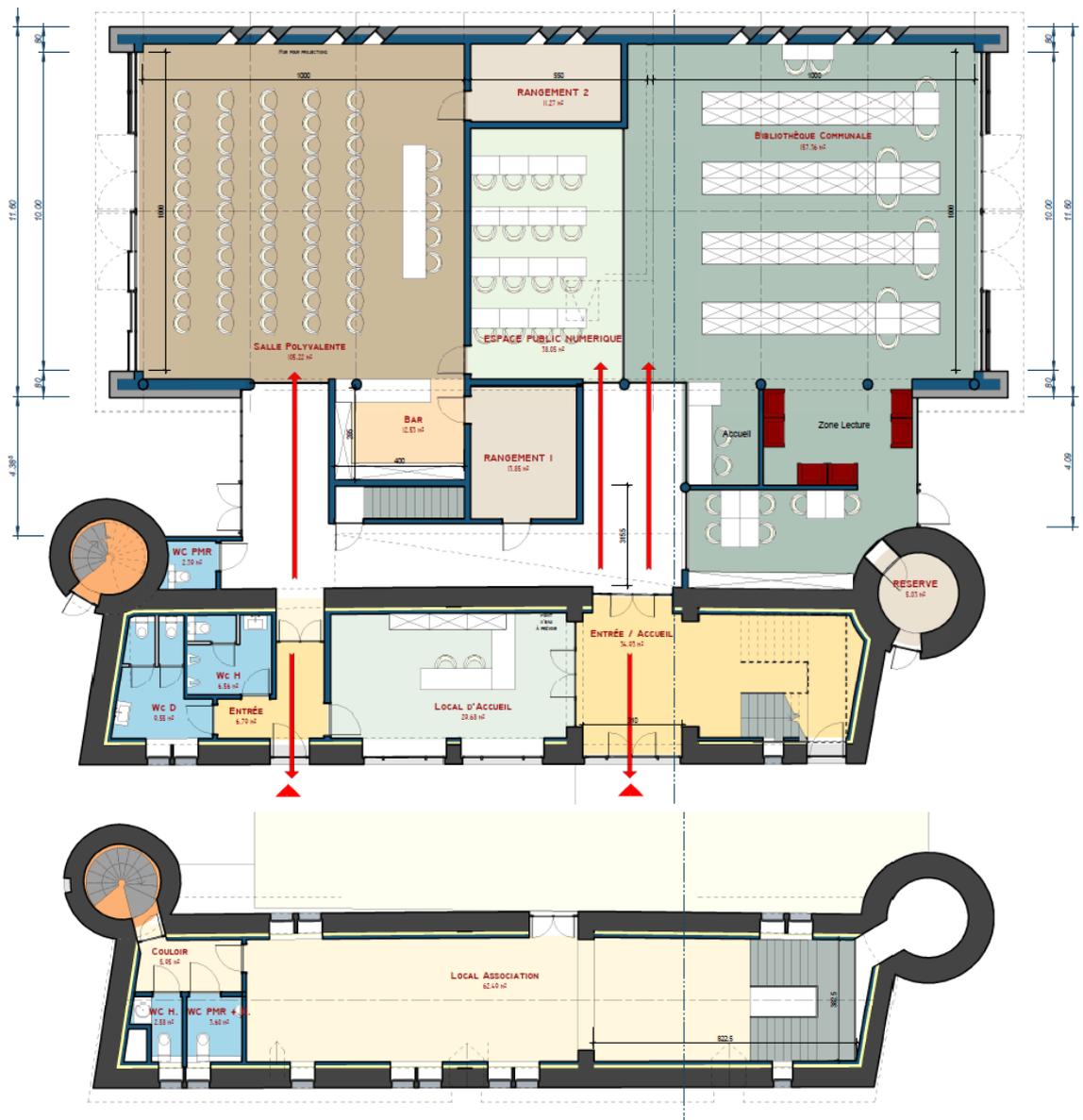
La réunion débute à 19h30.

### 1. Présentation par l'auteur de projet désigné par le Collège communal de l'avant-projet de Maison rurale

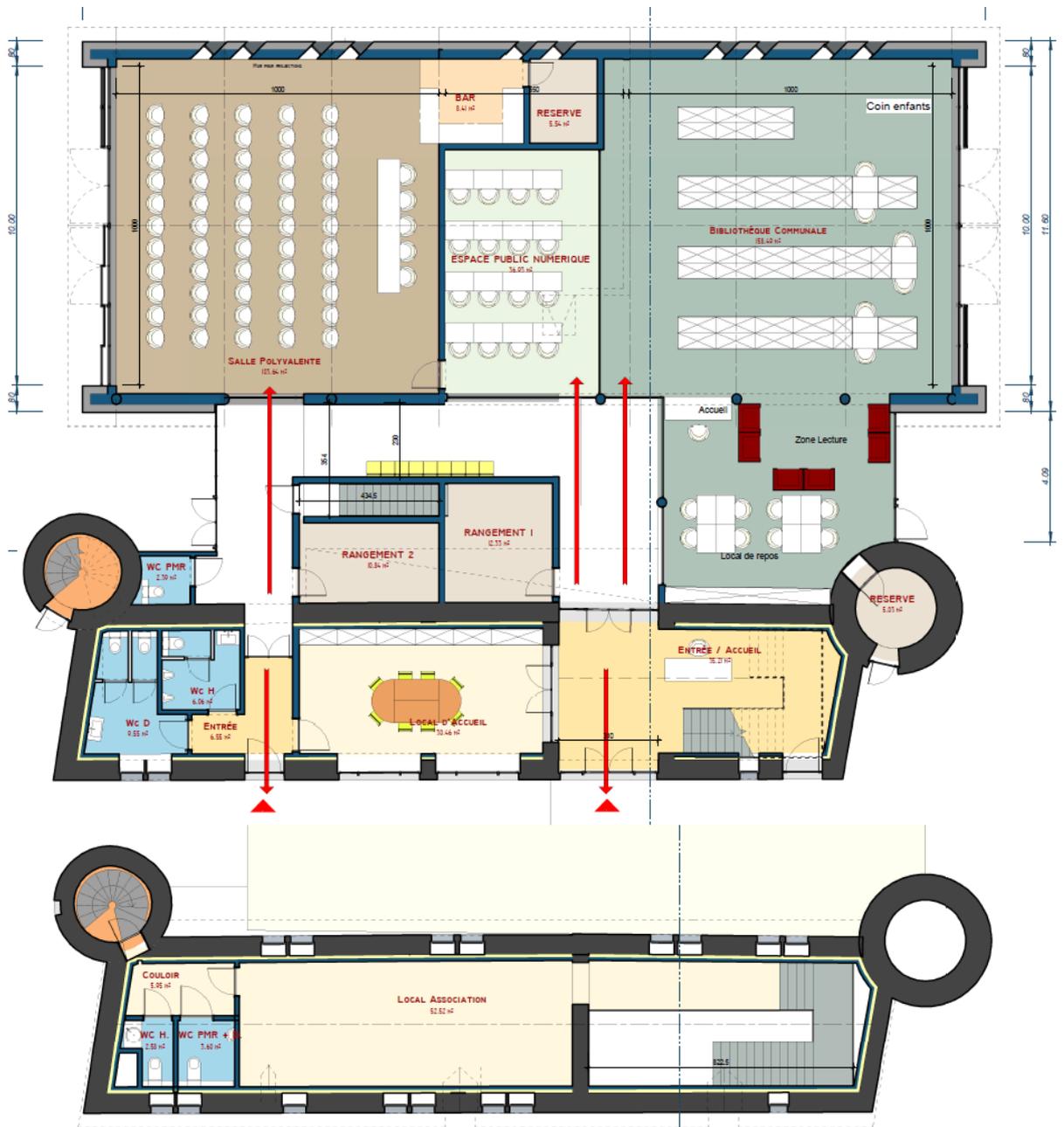
Suite à la présentation devant le jury de la proposition d'aménagement, une rencontre a été organisée avec la fonctionnaire déléguée pour obtenir un premier avis en matière d'urbanisme.

L'auteur de projet indique qu'il est prévu de créer une annexe détachée du bâtiment existant avec un élément de liaison en toiture plate. L'objectif est de toucher le moins possible à l'ancien bâtiment. Il présente ensuite différentes variantes de l'aménagement intérieur du bâtiment.





*Variante 1*



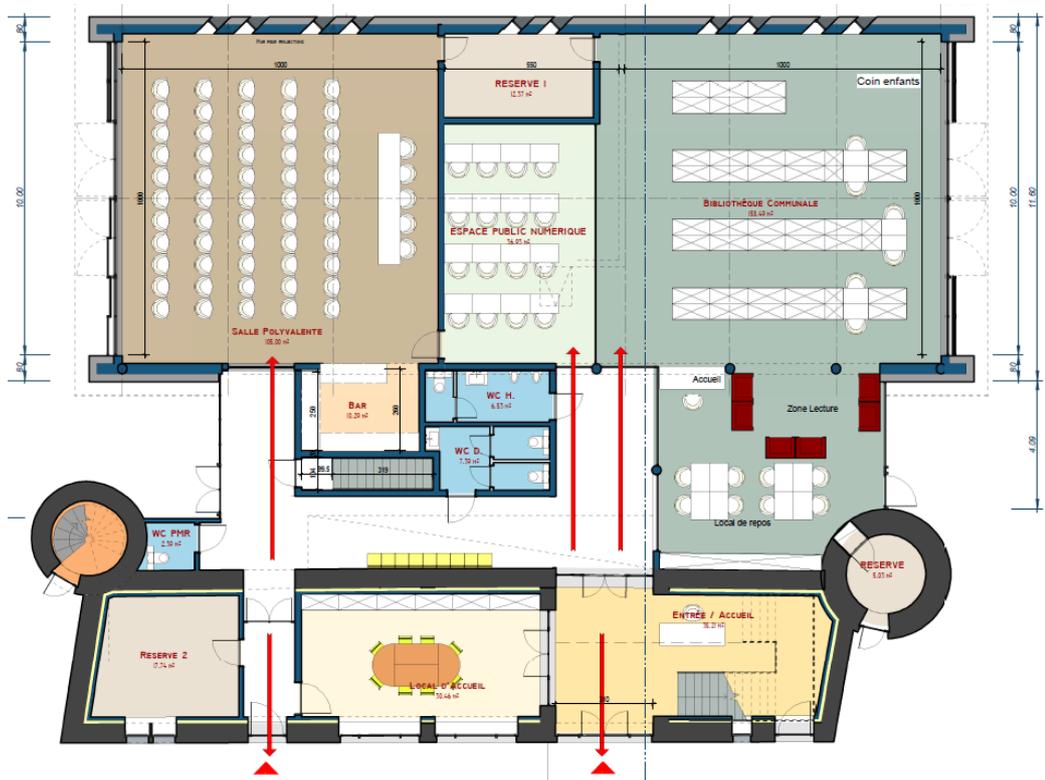
Il est prévu d'aménager une entrée principale pour le public avec un bureau d'accueil et une cage d'escalier pour donner accès à l'étage. La cage d'escalier est ouverte jusqu'à la charpente pour créer une respiration dans l'entrée. L'escalier est suffisamment large pour y installer un monte personne.

Les locaux de rangement ont été placés contre le bâtiment existant pour déplacer la circulation et offrir une vue sur le parc. L'escalier pour descendre vers la cave est décalé du bâtiment existant pour éviter de le déstabiliser.

Le local de repos peut être indépendant de la bibliothèque (fermeture par cloison) et accessible par l'EPN via le couloir.

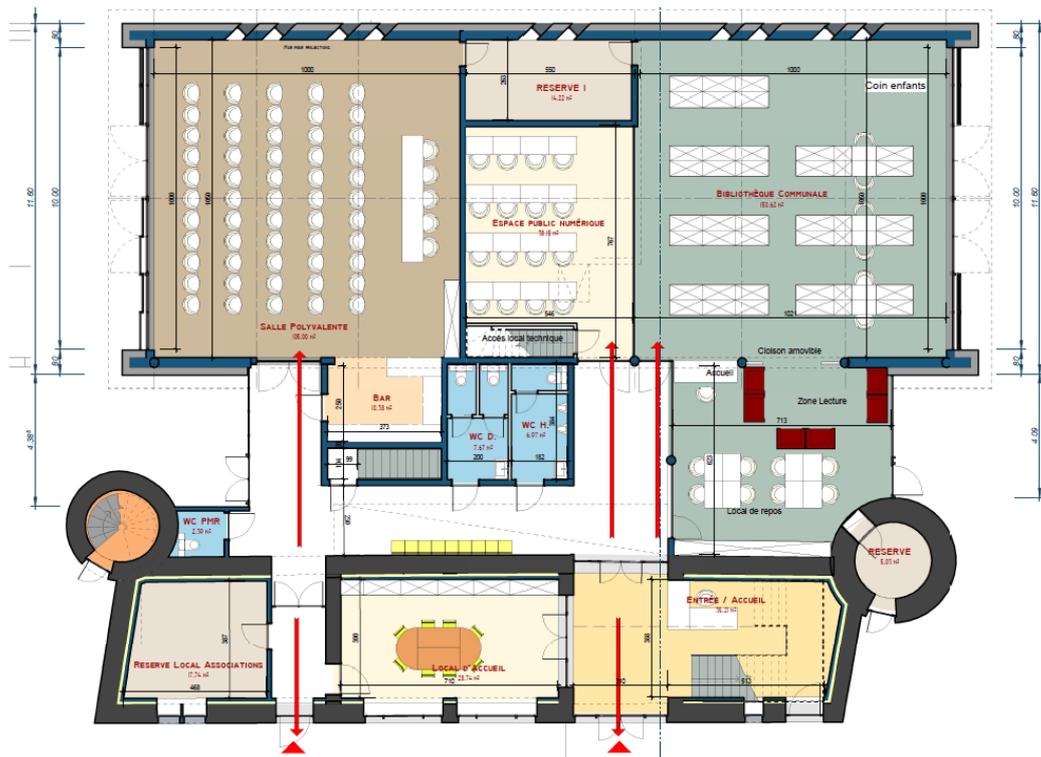
La tour de gauche est utilisée comme sortie de secours.

### **Variante 2**



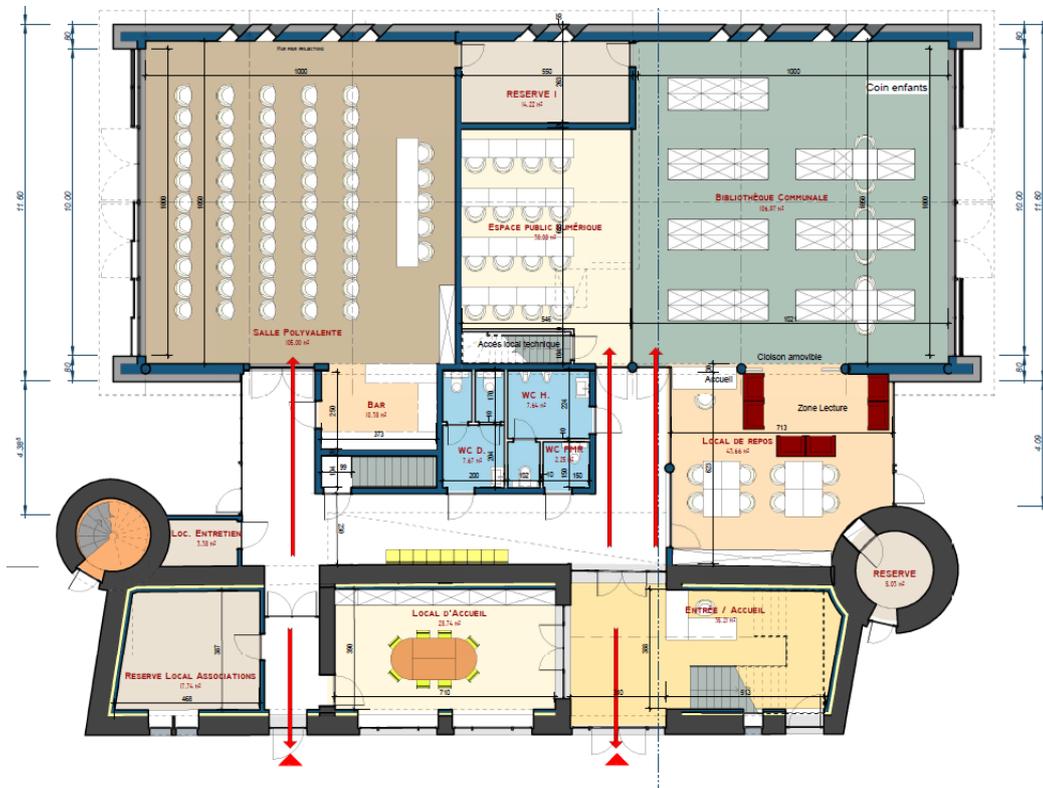
Les sanitaires hommes et dames sont placés en partie centrale de même que le bar de manière à faciliter leur accès. Il y a un rangement pour la salle et la bibliothèque dans le fond du bâtiment et un rangement pour les associations dans l'ancien bâtiment.

### Variante 3



Un deuxième accès est aménagé pour le bar de manière à pouvoir y accéder sans entrer dans la salle. Un escalier d'accès au local technique est prévu dans l'EPN.

### Variante 4



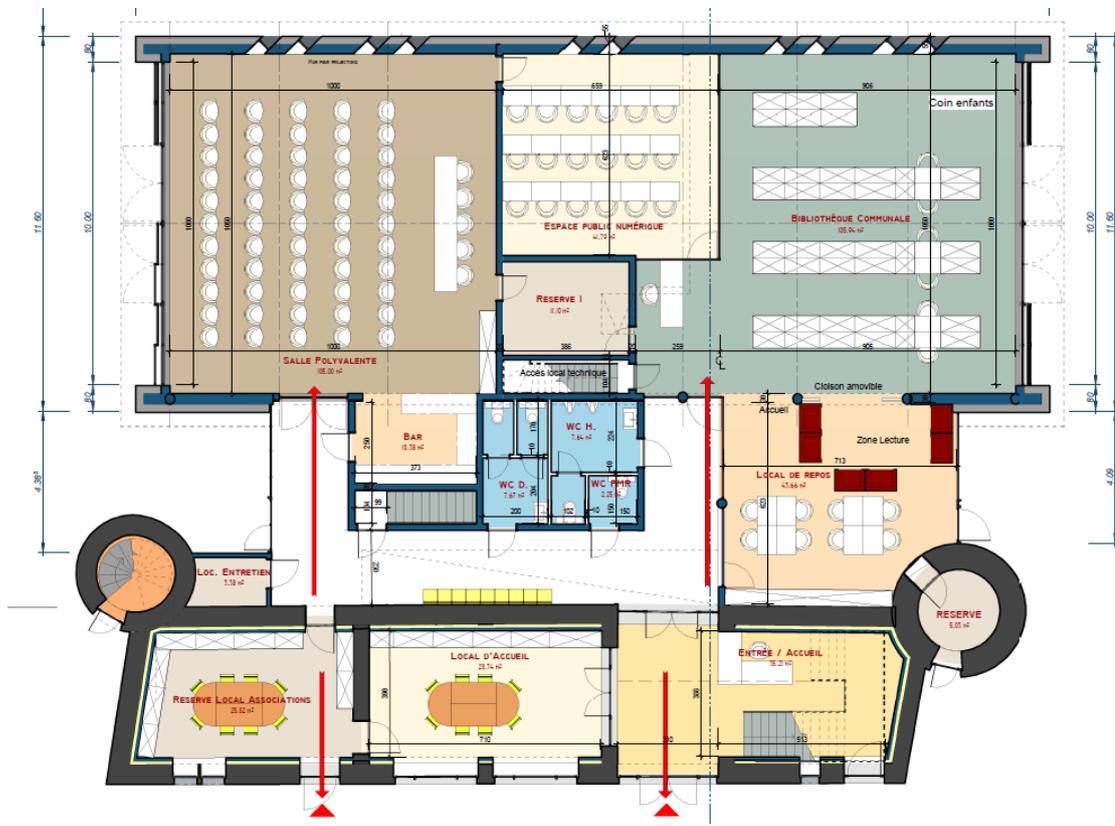
Le WC PMR est regroupé avec les autres sanitaires dans le bloc central.

### Variante 5



L'EPN est déplacé dans l'espace de circulation. Cette variante n'est pas retenue par les membres de la commission dans la mesure où l'espace de repos n'est pas accessible par l'EPN sans utiliser la bibliothèque.

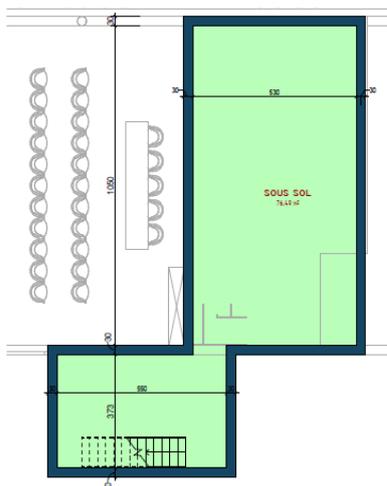
### Variante 6



Cette variante n'est pas retenue par les membres de la commission dans la mesure où l'EPN n'est pas accessible indépendamment de la bibliothèque et que les espaces de rangement ne sont pas suffisants.

### ***Cave***

Le Collège communal a demandé à l'auteur de projet de créer une cave (80 m<sup>2</sup>) sous l'annexe pour y stocker les archives communales. Ce point sera présenté lors du prochain Conseil communal. Cette fonction supplémentaire ne sera pas prise en charge par le développement rural.



### ***Commentaires et avis des membres***

Pendant la présentation des différentes variantes et à l'issue de celle-ci, les membres de la commission ont émis différents avis, remarques et points d'attention. Ces débats sont synthétisés ci-après.

- Les sanitaires sont plus facilement accessibles dans la partie centrale plutôt que dans l'ancien bâtiment. Il est préférable de tous les regrouper en un même endroit.
- Il est important d'avoir une indépendance entre la bibliothèque et l'EPN car les horaires sont différents.

- Il est important que l'EPN ne soit pas trop lumineux. Il est également important de penser à sa reconversion d'ici 10 à 15 ans (extension de la bibliothèque, ludothèque, cours de langue, formations, etc.) ; la localisation à côté de la bibliothèque et de la salle polyvalente semble la plus adéquate.
- Le local de repos est bien situé dans l'espace de circulation car il bénéficiera de lumière naturelle et permettra d'avoir une vue sur le parc depuis l'espace de circulation.
- Il est important d'avoir un local de rangement en lien direct avec la salle et la bibliothèque. Bien que les avis divergent sur la localisation dans le fond du bâtiment dans un local avec deux fenêtres, la majorité des membres sont favorables à cette localisation moyennant la suppression des fenêtres et la séparation en deux pour avoir un local propre à la salle et un propre à la bibliothèque. C'est un atout qu'ils ne soient pas facilement accessibles au public via l'espace de circulation.
- Il est important que le comptoir d'accueil de la bibliothèque soit indépendant du local de repos tout en ne diminuant pas la surface disponible pour la bibliothèque. Il est suggéré de conserver sa localisation (variante 4) et d'ajouter une cloison.
- Il est préférable d'avoir un local de rangement plutôt qu'un local de réunion supplémentaire dans la pièce de gauche dans l'ancien bâtiment.
- Il est proposé d'agrandir le petit local près de la tour de gauche jusqu'à la limite de la tour pour éviter de créer un coin « sombre » dans le parc qui pourrait créer de l'insécurité et des nuisances.

Les membres ont également interrogé l'auteur de projet sur plusieurs points.

- Quelle est l'affectation de la tour de droite ? il n'y en a pas actuellement
- Quelle séparation est prévue entre la bibliothèque et l'EPN ? vitrage
- Quel type de revêtement est prévu pour la toiture plate ? toiture plate fermée « classique »
- Quelle sera la fréquentation du local à l'étage ? Celui-ci pourrait servir pour des cours donnés actuellement dans les écoles et dont la localisation n'est pas appropriée (ex : cours de musique, etc.)
- En cas de construction de l'annexe de la phase 2, qu'en sera-t-il de la luminosité ? Il y aura une légère perte mais la lumière naturelle sera suffisante.
- Une ouverture vers l'extérieur depuis la bibliothèque et la salle polyvalente est-elle prévue ? oui
- Qu'est-il prévu pour assurer la bonne conservation des archives dans la cave ? une étanchéité renforcée avec ventilation

### ***Conclusion***

La majorité des membres préfèrent la variante 4 pour la flexibilité et l'indépendance des locaux qui peuvent faciliter une éventuelle reconversion à long terme. L'auteur de projet est invité à y apporter quelques modifications en fonction des remarques émises en séance.

Une nouvelle version de l'avant-projet sera présentée à la CCATM/CLDR dans le courant du mois d'avril. Cet avant-projet sera ensuite présenté au Conseil communal avant d'être envoyé à l'administration régionale du développement rural. La réunion de présentation de l'avant-projet à l'administration régionale pourrait être organisée dans la deuxième quinzaine de mai.

## **2. Dossier « Crédits d'impulsion » - Information**

Les crédits d'impulsion ont pour but de soutenir les efforts des communes en matière de mobilité douce. Les communes qui ont un Plan (inter)Communal de Mobilité ou un Plan de Déplacement Scolaire peuvent introduire tout projet qui contribue à améliorer

la mobilité douce et l'accès PMR. La subvention couvre 75% du coût. La commune peut obtenir 75% de 200.000 € en 2015.

Monsieur Lecerf rappelle que la commune est inscrite dans un PiCM avec 9 autres communes ; celui-ci est valable jusqu'en 2015. La commune va introduire une demande pour une partie de la liaison entre Hamoir et Filot (fiche 1.4 du PCDR). Cette première phase comprendrait l'aménagement de la liaison entre le monument et le début du chemin à travers bois. Le coût est estimé à 400.000 €. Une demande de collaboration va être faite à la DGO1 pour la moitié du montant. Si la DGO1 n'intervient pas, la commune demandera des crédits d'impulsion pendant deux ans.

La commune demanderait une subvention du développement rural pour l'aménagement de la place et des abords de la Maison de village. Il faudra veiller à l'entretien du chemin dans les bois entre ces deux phases du projet. L'aménagement du reste de la liaison pourrait se faire ultérieurement.

La CCATM sera invitée à se prononcer sur la réalisation d'un nouveau PiCM ou PCM. La commune peut bénéficier d'un subside pour la réalisation de l'étude. A l'époque, la commune avait décidé que la CLDR soit le comité d'accompagnement du PCM ; il pourrait en être de même pour le nouveau plan.

Un bilan du PiCM actuel va être établi et une réunion avec les 10 communes va être organisée. Dans les prochaines semaines, la CCATM/CLDR sera invitée à faire une proposition au Conseil communal pour un éventuel nouveau plan de mobilité.

Il est convenu d'envoyer un lien par mail à tous les membres pour consulter l'étude du PiCM actuel.

### **3. Divers**

- Appel à projet PwDR  
La commune de Hamoir a introduit une demande pour les panneaux d'affichage dans les villages et pour l'accessibilité PMR de la Maison Biron. La commune est toujours dans l'attente d'une réponse.
- Maison médicale  
La commune souhaiterait favoriser l'implantation d'une maison médicale et s'interroge sur les possibilités de financement. L'agent de développement indique le prochain PwDR devrait traiter de cette thématique. Il sera opportun de consulter ce plan dès sa publication.
- Lettre au TEC  
Le Président de la CCATM indique qu'il a écrit un courrier au TEC concernant le déplacement d'un arrêt de bus. En effet il existe un problème de mobilité scolaire (correspondance de bus venant d'Ouffet et de Ferrières) suite à un emplacement d'arrêt de bus inadéquatement installé et qui devrait pouvoir être déplacé de plus ou moins cent mètres au delà de sa position actuelle au carrefour de Rennes.
- Parking d'écovoiturage à la gare  
Une réflexion est en cours pour la création d'un parking d'écovoiturage (40-60 places) en collaboration avec la Province de Liège. Celui-ci pourrait être localisé près de la gare de Hamoir. La commune va prendre contact avec Infrabel pour étudier les possibilités. Ce serait un élément positif pour les navetteurs et pour la sauvegarde de la gare.
- Bancontact  
Des contacts ont été pris. Il semble peu probable qu'un deuxième bancontact soit à nouveau installé dans l'entité.

- Zoning de Comblain-la-Tour  
Un accord est intervenu entre la SPI et la SPAQUE pour l'assainissement du sol. Celui-ci pourrait débuter en août 2015. Dans la première partie du terrain, il est prévu d'enlever 1 mètre de sol pour le mettre sur la deuxième partie du terrain. Ensuite, il est prévu de remettre 1 mètre de terre sur l'ensemble du terrain ce qui signifie que la première partie conserverait la même hauteur tandis que la deuxième serait surélevée de deux mètres.
- Travaux en cours à Fairon  
Il s'agit de travaux effectués par ORES pour l'enterrement des lignes électriques. Les travaux concernent uniquement l'électricité et pas la téléphonie/fibre optique.
- Projet de lotissement à Filot  
Avec le terrain communal jouxtant le terrain privé, il est possible de créer 40-50 lots. Une réflexion en cours sur la collaboration à envisager avec le promoteur. Il est rappelé qu'il faut veiller à garder le caractère du village de Filot et de ne pas en faire un village dortoir.

La réunion se termine à 22h00.

Claude Kriescher,

Président



C.C.A.T.M. - Séance du  
23.04.2015

<b>Mandataires communaux</b>			
Effectifs		Suppléants	
<b>P</b>	Marie-Noëlle MINGUET	<b>P</b>	Suzanne BISSOT
<b>P</b>	Jean-Luc PIROTON	<b>A</b>	Jean-Claude PONCELET
<b>P</b>	Oscar DALEM	<b>E</b>	Loïc JACOB
<b>Citoyens membres</b>			
Président : Claude KRIESCHER : <b>P</b>			
Effectifs		Suppléants	
<b>P</b>	Jean-Marie PETERS		
<b>P</b>	Daniel THONON	<b>P</b>	Alain REMOUCHAMPS
<b>P</b>	Steven VAN ERPS		
<b>A</b>	Vincent LOBET		
<b>P</b>	Rémi NUYS	<b>P</b>	Pierre SILVESTRE
<b>A</b>	Julie ONG	<b>E</b>	Gontrant FRAITURE
<b>P</b>	Guy THEATE	<b>E</b>	André QUOILIN
<b>E</b>	Michel HAMTIAUX	<b>E</b>	Fédéric LECARTE
<b>A</b>	Magali LABE		
<b>Autres</b>			
<b>P</b>	Mike Minet		
<b>P</b>	Michel LEGROS		
<b>P</b>	Marie-Françoise GILIS		
<b>P</b>	Patrick LECERF		
<b>E</b>	Bernadette FRANCK		

Ordre du jour :
-----------------

- |   |
|---|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1. Présentation et approbation de l'avant-projet de maison rurale</li><li>2. Avis sur un avant-projet de transformation et d'extension d'une habitation unifamiliale sise à 4180 Hamoir (Comblain-la-Tour), Rue de la Chéra 1</li><li>3. Divers</li></ol> |
|---|

La réunion débute à 20h.

### **1. Présentation et approbation de l'avant-projet de Maison rurale**

L'architecte, Laurent Serexhe, présente les plans modifiés suite aux remarques émises lors de la séance précédente.

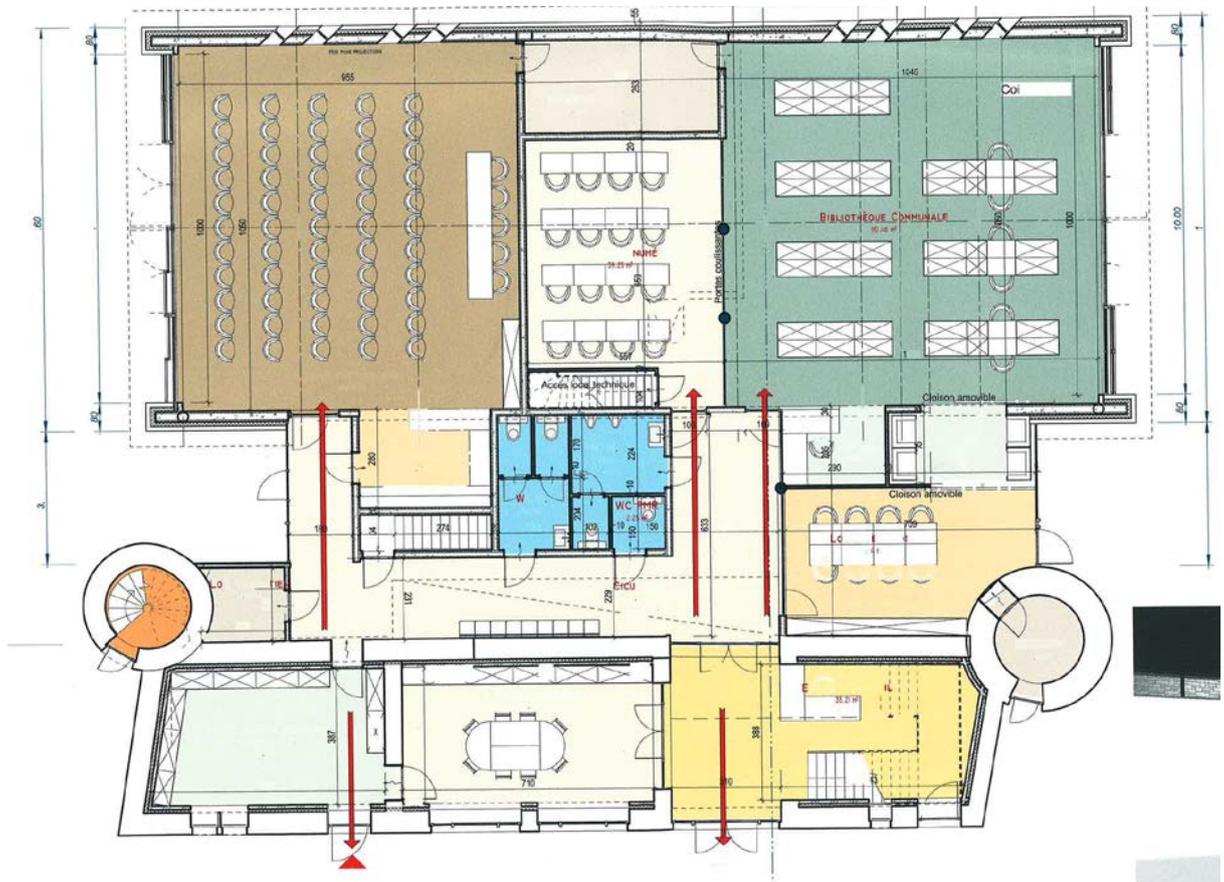
Au rez-de-chaussée, l'espace de repos a été rendu indépendant de la bibliothèque par le cloisonnement de l'accueil de la bibliothèque. Ce local peut donc être utilisé uniquement par l'EPN ou par la bibliothèque en fonction des besoins grâce à une cloison amovible près du coin lecture.

L'architecte indique que l'espace de circulation a été légèrement modifié pour respecter les normes en matière de dégagement latéral des portes pour l'accès PMR.

Les fenêtres dans le local de réserve pour la bibliothèque et la salle polyvalente ont été supprimées. Par contre, les membres rappellent qu'un cloisonnement de ce local de rangement avait été demandé pour offrir un espace de rangement spécifique pour la bibliothèque et un espace pour la salle polyvalente.

Le local d'entretien a été agrandi conformément aux souhaits émis lors de la précédente séance.

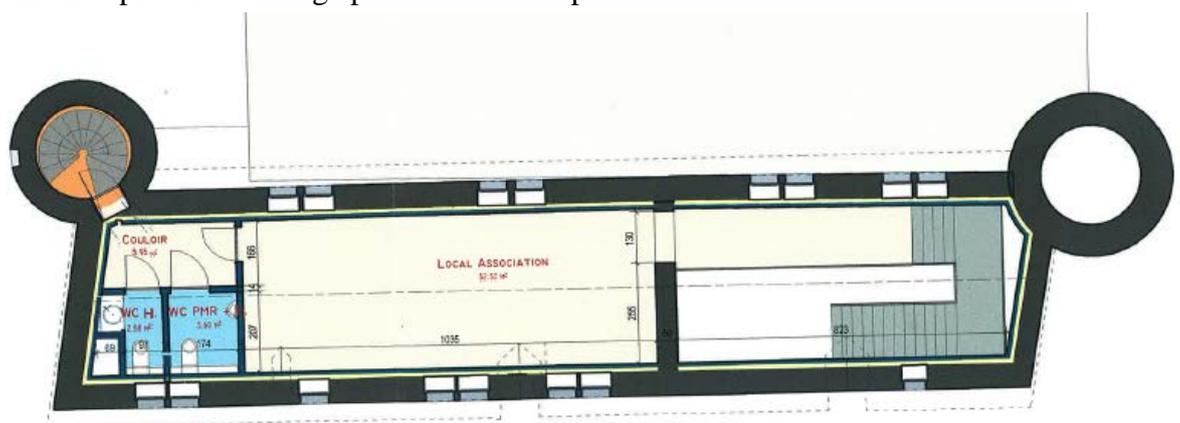
La tour de droite a été affectée en local de réserve. Les membres souhaitent que la porte d'accès vers l'extérieur soit supprimée pour ne pas dénaturer le bâtiment dans la mesure où elle n'existe pas actuellement et qu'elle n'est pas nécessaire vu qu'il existe un accès par l'intérieur.



Au niveau de l'étage et du sous-sol, aucune modification n'a été apportée.

En ce qui concerne le plan de l'étage, un membre fait remarquer que le plan ne prévoit pas d'accès entre le couloir et l'escalier dans la tour. L'architecte indique que ce point sera corrigé.

Un membre s'interroge sur l'indépendance de l'étage en matière de fonctionnement. L'architecte indique qu'il est possible de ne donner accès qu'à l'étage en fermant la porte entre le hall d'accueil et l'espace de circulation au rez-de-chaussée ; les sanitaires présents à l'étage permettent l'indépendance du local de réunion.



L'espace de stockage est de 85 m<sup>2</sup>. Les membres rappellent l'importance d'une bonne étanchéité de ce sous-sol au vu de la présence du Néblon.



En ce qui concerne l'aménagement des abords extérieurs, deux terrasses sont prévues actuellement. Il est demandé de prévoir l'aménagement de places de parking dans le parc.

Les membres approuvent cet avant-projet dans la mesure où il intègre les remarques émises précédemment. Il est rappelé aux membres que cet avant-projet sera présenté à l'administration régionale du développement rural le 29 mai 2015.

## 2. Avis sur un avant-projet de transformation et d'extension d'une habitation unifamiliale sise à 4180 Hamoir (Comblain-la-Tour), Rue de la Chéra 1

La Commission n'a pas d'objection sur le projet présenté.

## 3. Divers

- Le TEC a répondu au courrier qui lui avait été adressé concernant l'arrêt « Auberge de Rennes ». Il est proposé aux élèves en provenance de Hamoir de descendre à Ouffet et de reprendre le bus dans l'autre sens vers Comblain-la-Tour ou Fairon. Cette proposition satisfait les membres de la CCATM. Il est maintenant suggéré de communiquer cette information dans les écoles, sur le site internet communal et dans le bulletin communal.
- La commune a obtenu un subside de 1.360 € via l'appel à projet PwDR pour lequel la commune avait introduit une demande pour l'aménagement de la Maison Biron (accès PMR et accès informatique) et pour l'installation de panneaux d'affichage dans les villages. Ce subside va permettre d'acheter un bureau, une chaise et du matériel informatique pour la bibliothèque à la Maison Biron.
- Monsieur Lecerf informe les membres qu'une réunion est programmée avec la Province de Liège et Infrabel pour discuter de la possibilité de créer un parking d'éco-voiturage à la gare de Hamoir.
- Monsieur Legros indique que le nouveau site de la RTBF [www.vivreici.be](http://www.vivreici.be) pourrait être utilisé pour informer d'initiatives et/ou d'événements.
- La propreté sur le site des Bains ne s'est pas améliorée. Il est proposé d'écrire un courrier à l'attention de l'exploitant des kayaks.

La réunion se termine à 21h15.

Claude Kriescher,

Mike Minet,

Président

Secrétaire



C.C.A.T.M. - Séance du  
16.09.2015

<b>Mandataires communaux</b>			
Effectifs		Suppléants	
<b>E</b>	Marie-Noëlle MINGUET	<b>P</b>	Suzanne BISSOT
<b>A</b>	Jean-Luc PIROTTON	<b>P</b>	Jean-Claude PONCELET
<b>P</b>	Oscar DALEM	<b>P</b>	Loïc JACOB
<b>Citoyens membres</b>			
Président : Claude KRIESCHER : <b>P</b>			
Effectifs		Suppléants	
<b>A</b>	Jean-Marie PETERS		
<b>P</b>	Daniel THONON	<b>P</b>	Alain REMOUCHAMPS
<b>P</b>	Steven VAN ERPS		
<b>A</b>	Vincent LOBET		
<b>E</b>	Rémi NUYS	<b>E</b>	Pierre SILVESTRE
<b>E</b>	Julie ONG	<b>A</b>	Gontrant FRAITURE
<b>P</b>	Guy THEATE	<b>P</b>	André QUOILIN
<b>P</b>	Michel HAMTIAUX	<b>A</b>	Fédéric LECARTE
<b>E</b>	Magali LABE		
<b>Autres</b>			
<b>P</b>	Mike Minet		
<b>P</b>	Michel LEGROS		
<b>P</b>	Marie-Françoise GILIS		
<b>P</b>	Patrick LECERF		
<b>E</b>	Bernadette FRANCK		

## Ordre du jour :

1. Approbation des PV des réunions du 03/02/2015, 30/03/2015 et du 24/04/2015
2. Avant-projet d'un lotissement à Filot
3. Avant-projet d'un lotissement communal au Chirmont dans le cadre de la mise en œuvre de la ZACC
4. Fiche 1.4 du PCDR « Aménagement d'une voie lente sécurisée entre Filot et Hamoir et d'un espace de repos avec du parking »
5. Fiche 1.2 « Maison rurale » : avant-projet actualisé
6. Projet de déplacement de la limitation 70 km/h sise à hauteur du CILEX
7. Information sur le placement d'un boîtier radar sur le territoire communal
8. Information sur le lancement du marché de service relatif à la mise en place d'un PCDN
9. Divers

La réunion débute à 19h30.

### **1. Approbation des PV des réunions du 03/02/2015, 30/03/2015 et du 24/04/2015**

Les PV sont approuvés à l'unanimité.

### **2. Avant-projet d'un lotissement à Filot**

Le nouveau projet de lotissement à Filot est présenté aux membres.

Ce projet, repris par « Eloy projets », a été modifié par rapport au projet précédent pour ce même lotissement afin de répondre aux différentes remarques de l'urbanisme pour s'adapter au RGBSR. Le nombre de lots a diminué et il n'y a plus d'immeuble à appartement et de surface commerciale.

Les membres s'interrogent sur l'absence de trottoirs dans le lotissement. Dans la mesure où celui-ci sera en zone de rencontre, les trottoirs ne sont pas nécessaires. Une zone de rencontre est une zone où la vitesse est limitée à 20 km/h et où les piétons sont prioritaires. Des emplacements de parking seront délimités sur la voirie.

Il est proposé d'organiser une soirée d'information et de présentation du projet aux habitants de Filot avant le début de l'enquête publique. Les membres de la CCATM sont également conviés à cette réunion.

Au stade actuel, les membres de la Commission n'ont pas de remarques particulières à formuler.

### **3. Avant-projet d'un lotissement communal au Chirmont dans le cadre de la mise en œuvre de la ZACC**

Une première version encore à l'étude du lotissement communal au Chirmont est présentée aux membres de la Commission. Il est prévu d'aménager l'espace en différentes phases. Plusieurs options de phasage ont été discutées. La zone actuellement à l'étude doit être revue par le bureau d'études.

#### **4. Fiche 1.4 du PCDR « Aménagement d'une voie lente sécurisée entre Filot et Hamoir et d'un espace de repos avec du parking »**

Un dossier pour la réalisation de la 1<sup>ère</sup> phase avait été introduit dans le cadre des crédits d'impulsion mais ce dossier n'a pas été retenu par le jury car il est le long d'une voirie régionale.

Il est convenu d'organiser une réunion commune entre le développement rural et le gestionnaire de voirie pour envisager les différentes possibilités de financement et le phasage éventuel des travaux.

Les membres de la Commission rappellent l'importance de réaliser cette liaison entre Hamoir et Filot.

#### **5. Fiche 1.2 « Maison rurale » : avant-projet actualisé**

L'avant-projet a été présenté le 25 juin au comité avant-projet. Les membres de l'administration régionale ont émis différentes remarques et demandes de modification.

L'architecte, Laurent Serexhe, présente la nouvelle version de l'avant-projet :

- L'entrée de la Maison rurale a été revue et sécurisée par un élargissement du trottoir et des barrières de protection ;
- Un parking vélo couvert et une place PMR ont été placés près de l'entrée
- L'inclinaison des places de parking devant l'Administration communale a été revue pour conserver une largeur de passage suffisante
- La cave est supprimée et les archives sont déplacées au 1<sup>er</sup> étage
- La salle de réunion du 1<sup>er</sup> étage est déplacée au rez-de-chaussée
- Le local d'accueil est supprimé (transféré dans le bâtiment de l'Administration communale)
- Le local de repos est transformé en local polyvalent.

Les membres de la CLDR attirent l'attention de l'architecte sur la place PMR devant l'Administration communale qui ne semble pas assez large. Celle-ci sera déplacée et élargie.

Les membres valident l'avant-projet actualisé.

L'architecte doit finaliser la mise à jour des plans et de l'estimation budgétaire. Le dossier sera envoyé à l'administration régionale pour approbation.

#### **6. Projet de déplacement de la limitation 70 km/h sise à hauteur du CILEX**

Les membres sont consultés sur le déplacement de la signalisation relative à la zone 70 km/h. Les membres s'accordent sur le fait de commencer la zone 70 km/h avant le virage et dans l'autre sens dès la sortie du village. Une demande de modification de la signalisation va être introduite.

Les autorités communales s'interrogent sur la pertinence de changer la limitation de la vitesse, 50 km/h au lieu de 70 km/h, pour la traversée du village de Fairon car depuis que le marquage au sol a été effectué, des améliorations ont été constatées.

## **7. Information sur le placement d'un boîtier radar sur le territoire communal**

Des radars répressifs vont être installés dans la zone de police du Condroz. La zone de police propose d'en placer un Boulevard Pierret à hauteur du magasin. L'orientation de celui-ci pourra être modifiée de manière à contrôler la vitesse dans les deux sens de circulation.

Ce choix est validé par les membres de la Commission.

Les membres indiquent que si l'opportunité d'en obtenir un deuxième se présente, il serait opportun d'en placer un dans la descente de Filot à l'entrée de Hamoir où les véhicules arrivent à une vitesse excessive.

La dangerosité du passage pour piétons au pied de l'église à proximité du virage à Hamoir est également signalée.

## **8. Information sur le lancement du marché de service relatif à la mise en place d'un PCDN**

Le bureau d'études désigné, l'aCREA, va élaborer un prédiagnostic. Ensuite, il établira un rapport intermédiaire qui sera présenté à la population ; des Groupes de Travail seront alors mis en place. Ensuite, le bureau d'études réalisera des visites de terrain avant de publier un rapport définitif.

Deux réunions citoyennes sont d'ores et déjà prévues :

- 17 novembre 2015 à 19h30
- 15 décembre 2015 à 19h30

## **9. Divers**

- En ce qui concerne le PCDR, il est convenu de consulter l'administration régionale du développement rural concernant les différentes fiches-projet qui pourraient être mises en œuvre avec des financements du développement rural afin de déterminer les projets prochains à mettre en œuvre. Des informations sur l'état d'avancement de certaines fiches-projet sont communiquées :
  - Fiche 1.1 « RAVeL de l'Ourthe » : une réunion est prévue en novembre avec les différents intervenants pour les tronçons entre Comblain-au-Pont et Durbuy
  - Fiche 1.10 « Xhignesse » : une réunion doit être organisée en 2015 avec l'administration du patrimoine pour la réalisation de la deuxième phase
  - Fiche 1.13 « Communication » : la possibilité de bénéficier d'une intervention du développement rural pour un/des panneau(x) d'affichage sera étudiée
  - Fiche 2.7 « Aménagement du quartier nord » : demande d'abrogation du PPA en cours
  - Fiche 3.8 « Aménagement du parc de l'Administration communale » : le projet de terrain multisports a été abandonné mais il y a toujours la volonté d'aménager le bâtiment dans le parc de l'administration communale en espace de convivialité
- Les membres ont été informés que la commune de Hamoir a l'opportunité d'actualiser le PiCM. Le nouveau PiCM pourrait être réalisé avec les communes d'Aywaille, Comblain-au-Pont, Haloir et Sprimont.
- Dans le cadre du plan Escargot, la commune peut utiliser une fin de subside. Celui-ci va permettre de réaliser le cheminement entre la maison à l'extrémité du terrain de football de Comblain-la-Tour et le quai de l'Ourthe.
- Madame Julie Ong a fait part de son souhait de démissionner de la Commission. Sa démission sera prise en compte lorsqu'elle aura envoyé une demande écrite. La modification de la Commission sera alors actée lors d'un Conseil communal.

- L'agent de développement informe les membres que le PwDR 2014-2020 sera présenté le 28 septembre 2015 et qu'il contient des mesures pour financer des projets en zone rurale. Certains projets du PCDR pourraient bénéficier de ce plan.

La réunion se termine à 22h30.

Claude Kriescher,

Mike Minet,

Président

Secrétaire





C.C.A.T.M. - Séance du  
25.11.2015

<b>Mandataires communaux</b>			
Effectifs		Suppléants	
<b>P</b>	Marie-Noëlle MINGUET	<b>P</b>	Suzanne BISSOT
<b>P</b>	Jean-Luc PIROTON	<b>E</b>	Jean-Claude PONCELET
<b>P</b>	Oscar DALEM	<b>P</b>	Loïc JACOB
<b>Citoyens membres</b>			
Président : Claude KRIESCHER : <b>P</b>			
Effectifs		Suppléants	
	Jean-Marie PETERS		
<b>P</b>	Daniel THONON	<b>P</b>	Alain REMOUCHAMPS
<b>P</b>	Steven VAN ERPS		
<b>P</b>	Vincent LOBET		
<b>P</b>	Rémi NUYS	<b>P</b>	Pierre SILVESTRE
<b>A</b>	Julie ONG	<b>E</b>	Gontrant FRAITURE
<b>A</b>	Guy THEATE	<b>P</b>	André QUOILIN
<b>P</b>	Michel HAMTIAUX	<b>A</b>	Fédéric LECARTE
<b>E</b>	Magali LABE		
<b>Autres</b>			
<b>P</b>	Mike Minet		
<b>P</b>	Michel LEGROS		
<b>P</b>	Marie-Françoise GILIS		
<b>P</b>	Patrick LECERF		
<b>E</b>	Bernadette FRANCK		

## Ordre du jour :

1. Manifestation d'intérêt pour l'appel à projet « Quartier Nouveau »
2. Etat d'avancement du projet d'un lotissement communal au Chirmont dans le cadre de la mise en œuvre de la ZACC
3. Abrogation du plan communal d'aménagement n°6 dit « Quartier Nord » approuvé par A.R. du 14.09.1977
4. Restitution des réunions citoyennes consacrées au projet d'un lotissement sur Filot et de l'élaboration du Plan Communal de Développement de la Nature
5. Divers

La réunion débute à 20h00.

### **1. Manifestation d'intérêt pour l'appel à projet « Quartier Nouveau »**

Le 17 novembre 2015, le Gouvernement wallon a lancé un appel à manifestation d'intérêt à destination des communes wallonnes qui souhaitent prendre part à la démarche de « quartiers nouveaux ». Il s'agit de bénéficier d'un soutien administratif de la Wallonie ; il n'y a pas de subventionnement prévu. Les informations sur cet appel sont disponibles sur le site : [http://spw.wallonie.be/dgo4/site\\_colloques/QuartiersNouveaux/index.php/site/index](http://spw.wallonie.be/dgo4/site_colloques/QuartiersNouveaux/index.php/site/index).

La création de quartiers nouveaux constitue une réponse au défi démographique. En 2040, la Wallonie devrait compter 435.000 habitants supplémentaires et plus de 300.000 nouveaux ménages. Ce développement de quartiers nouveaux vise également à lutter contre l'étalement urbain.

La recherche universitaire, menée par la Conférence Permanente de Développement Territoriale (CPDT) et relative au potentiel foncier wallon, a permis d'identifier 398 sites en Wallonie. La ZACC du Chirmont est reprise dans cette liste. Cette étude arrive un peu tard pour cette zone dans la mesure où il existe déjà un RUE et que les démarches pour l'urbanisation sont en cours. Par contre, le soutien administratif pourrait être intéressant pour la zone du « Quartier Nord ». La commune de Hamoir va solliciter une rencontre pour envisager les possibilités de répondre à cet appel à manifestation pour cette zone. Dans le cas où la commune de Hamoir répondrait à cet appel, elle pourrait se faire aider du bureau d'études Pluris qui a déjà travaillé sur ce quartier et avec lequel la commune a encore un contrat en cours.

Les communes doivent manifester leur intérêt pour fin mars 2016. Le délai est assez court pour mener une réflexion sur le long terme.

### **2. Etat d'avancement du projet d'un lotissement communal au Chirmont dans le cadre de la mise en œuvre de la ZACC**

Le projet actuel comporte plus ou moins 20 lots. Par rapport au plan précédent, l'aire de jeu a été supprimée mais un espace vert public est toujours prévu. Il est également prévu de revoir l'alignement de la voirie par rapport à la situation de fait.

Le dossier est bien avancé et le permis d'urbanisation devrait être déposé prochainement.

Il est demandé à la commune de vérifier le périmètre d'urbanisation par rapport au projet Life ; la commune interrogera Sébastien Pirotte sur ce point lors d'une rencontre prévue prochainement avec lui.

### **3. Abrogation du plan communal d'aménagement n°6 dit « Quartier Nord » approuvé par A.R. du 14.09.1977**

La commune a reçu l'arrêté ministériel concernant l'abrogation du PCA. Il faut encore une publication au Moniteur belge et aux valves communales pour que la procédure soit complète.

L'aménagement de la zone sera un projet privé ou un partenariat public-privé. Le fait de répondre à l'appel à manifestation pour les quartiers nouveaux permettra de donner de la visibilité au site et de susciter l'intérêt d'investisseurs privés. Pour rappel, la commune n'est pas propriétaire de terrain dans ce quartier.

Les prochaines étapes pour ce projet sont de prendre contact avec le bureau d'études Pluris, avec le bureau d'études qui s'occupe des « quartiers nouveaux » et avec des investisseurs privés potentiels.

En fonction de l'évolution du projet d'aménagement, la commune pourrait réaliser des aménagements de convivialité dans ce quartier avec une intervention du développement rural.

### **4. Restitution des réunions citoyennes consacrées au projet d'un lotissement sur Filot et de l'élaboration du Plan Communal de Développement de la Nature**

La première réunion du PCDN a eu lieu le 17 novembre et a réuni environ 35 personnes. Les personnes ont reçu des explications et ont pu émettre leur avis. La prochaine réunion aura lieu le 15 décembre 2015 à 19h30. Lors de cette réunion, le pré-diagnostic sera présenté et les Groupes de Travail seront mis en place. Il est rappelé que le PCDN et le PCDR/Agenda 21 Local sont complémentaires. Le PCDN va permettre de réaliser des actions proposées lors de la consultation organisée dans le cadre du PCDR et le PCDR pourrait financer des projets du PCDN.

Une réunion d'information aux riverains a été organisée il y a deux semaines. Elle a rassemblé une trentaine de personnes qui ont émis des remarques et propositions constructives :

- L'entrée dans la zone est dangereuse car elle est située après un virage. Si une voiture attend pour tourner, le risque d'accident est important.
- La zone 50km/h sur la Grand'Route devrait être étendue pour inclure la zone d'entrée dans le lotissement.
- Une inquiétude est émise concernant l'écoulement des eaux. La société Eloy va réétudier ce point.

Il est rappelé que la société Eloy se charge de l'équipement des terrains et de la vente de ceux-ci mais pas de la construction des maisons. Il est possible pour la commune d'envisager une taxe sur les parcelles équipées mais non construites.

## 5. Divers

- Fiche PCDR 1.1 : La réunion concernant le RAVeL de l'Ourthe a été reportée au 1<sup>er</sup> décembre.
- Fiche 1.7 : le Gouvernement wallon a approuvé le dossier relatif à la dépollution du zoning de Comblain-la-Tour. Les travaux de dépollution vont pouvoir commencer début 2016.
- Le dossier concernant un parking d'éco-voiturage à la gare de Hamoir est prêt d'un point de vue technique. La Commune est maintenant dans l'attente d'une décision du Collège Provincial concernant un éventuel subside.
- En ce qui concerne l'actualisation du Plan intercommunal de Mobilité, une réunion est prévue avec les communes d'Aywaille, Sprimont et Comblain-au-Pont début décembre.
- Les panneaux 70 km/h ont été retirés sur la route principale de la traversée de Fairon. La vitesse est donc limitée à 50 km/h dans la zone en agglomération. Une information à la population est préconisée car les citoyens risquent de ne pas avoir remarqué cette modification.
- La candidature du GAL Ourthe-Vesdre-Amblève n'a pas été retenue lors du premier appel. Une rencontre sera organisée début décembre avec l'administration régionale pour définir les modifications à apporter au dossier pour répondre au second appel.
- Une réflexion sur l'avenir du « site des bains » est en cours. Un renom a été notifié aux Kayak Michel.
- La prochaine réunion de la CCATM-CLDR est programmée le 22 décembre 2015 à 19h30.

La réunion se termine à 21h40.

Claude Kriescher,

Mike Minet,

Président

Secrétaire



C.C.A.T.M. - Séance du  
22.12.2015

<b>Mandataires communaux</b>			
Effectifs		Suppléants	
<b>P</b>	Marie-Noëlle MINGUET	<b>P</b>	Suzanne BISSOT
<b>P</b>	Jean-Luc PIROTON	<b>P</b>	Jean-Claude PONCELET
<b>P</b>	Oscar DALEM	<b>E</b>	Loïc JACOB
<b>Citoyens membres</b>			
Président : Claude KRIESCHER : <b>P</b>			
Effectifs		Suppléants	
<b>A</b>	Jean-Marie PETERS		
<b>P</b>	Daniel THONON	<b>E</b>	Alain REMOUCHAMPS
<b>P</b>	Steven VAN ERPS		
<b>E</b>	Vincent LOBET		
<b>P</b>	Rémi NUYS	<b>P</b>	Pierre SILVESTRE
<b>A</b>	Julie ONG	<b>A</b>	Gontrant FRAITURE
<b>P</b>	Guy THEATE	<b>A</b>	André QUOILIN
<b>P</b>	Michel HAMTIAUX	<b>P</b>	Fédéric LECARTE
<b>E</b>	Magali LABE		
<b>Autres</b>			
<b>P</b>	Mike Minet		
<b>P</b>	Michel LEGROS		
<b>P</b>	Marie-Françoise GILIS		
<b>P</b>	Patrick LECERF		
<b>E</b>	Bernadette FRANCK		

## Ordre du jour :

1. Approbation du PV des séances du 16.09.2015 et du 25.11.2015
2. Remise d'avis sur un avant-projet de construction d'un hall de stockage et de bureau sur un bien sis à 4180 Hamoir, BD Pieret, cadastré div. 1 sect. A n°767/05 A
3. Projet d'un sentier sécurisé à Comblain-la-Tour
4. Divers

La réunion débute à 20h00.

En introduction de la séance, le Président remet un document aux membres synthétisant le travail effectué en 2015 par la Commission.

### **1. Approbation du PV des séances du 16.09.2015 et du 25.11.2015**

Les PV sont approuvés sans remarques.

### **2. Remise d'avis sur un avant-projet de construction d'un hall de stockage et de bureau sur un bien sis à 4180 Hamoir, Bd Pieret, cadastré div. 1 sect. A n°767/05 A**

Ce dossier a déjà été évoqué précédemment en réunion de CCATM mais il a évolué. Le nouveau projet prévoit un hall de stockage au rez-de-chaussée et un bureau à l'étage.

Des recommandations sont faites pour permettre une plus grande polyvalence du bâtiment en vue d'une éventuelle reconversion en commerce et logement ultérieurement. Toutefois, le type de bâtiment proposé permet des adaptations assez aisées.

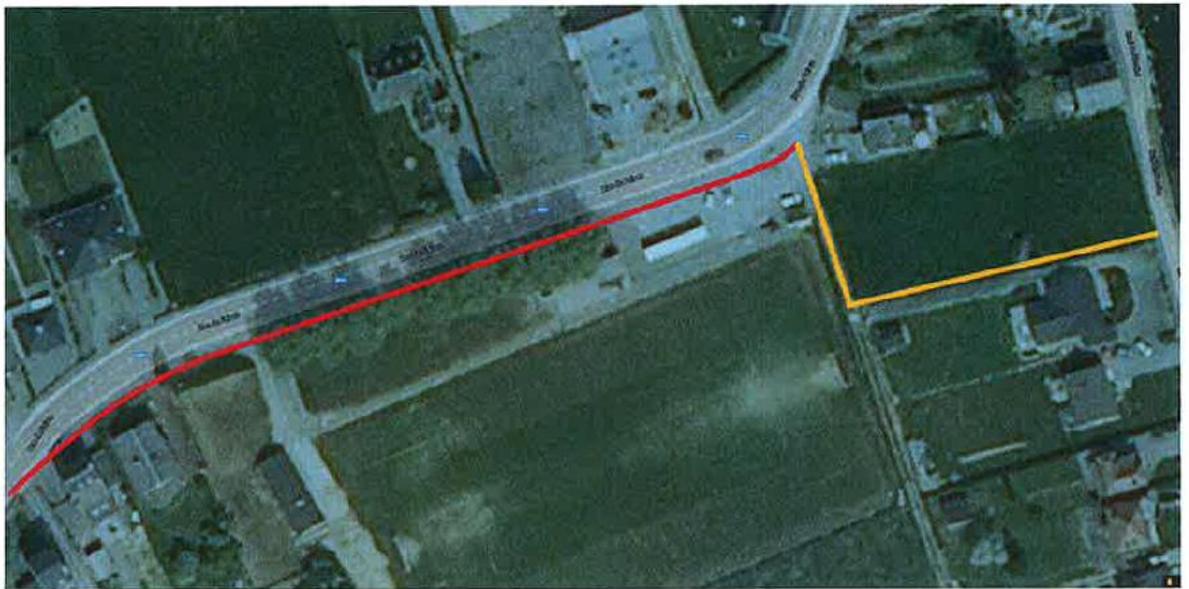
Le projet ne prévoit pas de trottoir ; il serait opportun de disposer d'un piétonnier jusqu'au carrefour de Rennes. Il est toutefois indiqué qu'il existe un trottoir en face. Par contre, en cas de projet pour un nouveau bâtiment sur les terrains adjacents, un cheminement piéton pourra être envisagé.

Les membres marquent leur accord sur le projet proposé.

### **3. Projet d'un sentier sécurisé à Comblain-la-Tour**

Dans le cadre des crédits d'impulsion 2015, un cheminement va être aménagé à proximité du terrain de football à Comblain-la-Tour. Ce projet était repris dans le programme d'actions du PCDR.

Le budget du projet est de 68.000 € dont 43.000 € de subside.



Légende :

- : trottoir en hydrocarboné.
- : chemin provisoire en empierrement.

#### 4. Divers

- Le Plan interCommunal de Mobilité Ourthe-Amblève arrive à son terme de validité. Un projet d'actualisation de ce plan est à l'étude en collaboration avec les communes d'Aywaille, Sprimont et Comblain-au-Pont. La commune doit faire un prédiagnostic en vue d'attribuer un marché pour désigner un auteur de projet. Une commission va être créée pour élaborer ce prédiagnostic. Un membre de la CCATM de Hamoir fera partie de cette commission ; il est convenu d'un commun accord que le Président de la CCATM assure cette mission.
- Les postes du budget 2016 en lien avec les projets traités en CCATM-CLDR sont présentés aux membres.
  - Maison rurale : 1.450.000 € dont 600.000 € à charge de la Commune
  - Zoning à Comblain-la-Tour : 1.900.000 € dont 382.000 € à charge de la Commune
  - Sentier à Comblain-la-Tour : 68.000 € dont 43.000 € de subside
- La réalisation du RAVeL de l'Ourthe est prévue en plusieurs phases : un tronçon par an entre 2016 et 2019.
- En ce qui concerne l'aménagement du quartier nord, des contacts informels ont été pris.
- Un contact a été pris avec le Cabinet du Ministre des Travaux publics pour envisager un financement de la voie lente entre Hamoir et Filot.
- L'étude du PCDN est en cours. Les prochaines réunions auront lieu fin janvier 2016 et les premiers projets pourront être réalisés à partir de 2017. Les citoyens qui souhaitent s'investir dans la démarche peuvent encore rejoindre les Groupes de Travail.
- Plusieurs solutions techniques sont à l'étude pour la sécurisation de la voirie pour l'entrée du lotissement « Eloy » à Filot.

- En ce qui concerne le RUE du Chirmont, le bureau Lacasse continue d'affiner le projet pour la demande d'urbanisation. Madame Barlet, urbanisme à Liège, viendra sur place début 2016.
- Les travaux de dépollution du zoning de Comblain-la-Tour vont débuter le 19 janvier 2016.
- En ce qui concerne les emplacements de parking, un budget a été prévu pour refaire le marquage au sol dans le centre de Hamoir.
- La réunion de présentation de la Stratégie de Développement Local du GAL Ourthe-Vesdre-Amblève mise à jour en vue de répondre au second appel à candidature aura lieu le 17 février 2016 à Aywaille.
- Il est proposé que les membres de la CCATM réfléchissent à une action de sensibilisation de la population au respect des emplacements de parking pour les personnes handicapées car c'est un problème récurrent. Il est proposé de recenser les initiatives existantes notamment via un contact avec l'AWIPH et d'envisager ce qui peut être mis en place dans la commune.

En fin de séance, Mike Minet annonce qu'il prend un congé de deux ans à partir de mars 2016 pour intégrer le service urbanisme de la ville de Bastogne.

La réunion se termine à 20h50.

Claude Kriescher,

Mike Minet,

Président

Secrétaire